Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260604-CCAS2026_014-DE

DÉPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUÉVERT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 04 JUIN 2026
Nombre de Membres en exercice : 15 ; de présents : 14 ; de votants : 15

AFFAIRE N° 2026-014 – OBJET : DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

L'An Deux Mille Vingt-six, le quatre juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale par Monsieur LANDURÉ Philippe, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LANDURÉ Philippe, Mme LEOST-TRÉMEL Françoise, DEGUEN Antoine, FROSTIN Séverine, FAUCHE Sylvain, GOUY Nadège, LE LEURCH Jean-Michel, LEMERRER Emmanuel, LESAICHERRE Didier, LUCAS Marie, MARCHIX Maëva, PEYROTTES Claire, ROUSSELLE Aurore, URVOY Yolande.

ÉTAIENT EXCUSÉS : RUISSEAU Bénédicte (pouvoir donné à Mme PEYROTTES Claire)

Secrétaire de séance : Nadège GOUY

Dans le but d'assurer le bon fonctionnement du CCAS il convient d'accorder à la Vice-Présidente une délégation de signature pour différents types de documents,

Les membres du conseil d'administration après en avoir délibéré VALIDENT à l'unanimité, la délégation de signature, qui est accordée à la Vice-Présidente du CCAS pour :

- La délivrance des expéditions du registre des délibérations et des arrêtés du conseil d'administration du CCAS et la certification que ces pièces sont devenues exécutoire après leur dépôt en sous-préfecture et leur publication ou notification
- La signature des engagements de dépense et de recette
- La signature des mandats de paiement, des titres de recette et des bordereaux
- La certification de la conformité et de l'exactitude des pièces justificatifs produites à l'appui des mandats de paiement
- Les bordereaux d'envoi de pièces
- Les correspondances administratives
- Les réponses aux demandes diverses
- La signature des dossiers d'aide légale
- La signature des accords concernant les demandes propres au CCAS

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,

Philippe LANDURÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE QUEVERT Côtes d'Armor